



Présentation

publié le 29/06/2009 - mis à jour le 18/02/2021

Descriptif :

Présentation du service vie scolaire du lycée Guy Chauvet.

La Conseillère Principale d'Education participe à la vie de l'établissement afin de mettre en œuvre les meilleures conditions possibles concernant la scolarité des élèves en dehors des cours. Voir règlement intérieur

Elle assure un suivi des classes et collabore à la vie pédagogique en échangeant des informations avec les professeurs et les membres du pôle médico-social sur le comportement et l'activité des élèves (ses résultats, ses conditions de travail, la recherche en commun de l'origine de ses difficultés, ses conditions d'accueil à l'internat...). Elle est en relation avec les parents d'élèves.



A la vie scolaire, trois assistant-es d'éducation assurent un accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h. Ils-Elles participent à l'encadrement et au suivi éducatif des élèves. Ils-Elles assurent notamment :

- ▶ La gestion des absences et des retards.
- ▶ Les fonctions de surveillance des élèves y compris pendant le service de restauration.
- ▶ L'aide aux devoirs.

Le numéro direct de la vie scolaire est le **05.49.98.85.55**

Absences

Le contrôle des absences est effectué chaque jour et à chaque heure de cours. Toute absence, si brève soit elle, doit être signalée à la vie scolaire au plus tôt et justifiée par écrit par l'intermédiaire du carnet de correspondance (joindre un certificat médical, une convocation, etc.... lorsque c'est possible). Aucun élève n'est autorisé à entrer en classe s'il n'a, au préalable, présenté un billet d'entrée en cours.

Toute absence non signalée donnera lieu à un appel téléphonique à la famille.

Des absences répétées et non justifiées seront signalées à l'inspection académique.

Retards

Un élève qui se présente en classe avec du retard doit présenter un billet d'entrée en cours délivré par la vie scolaire.



Consulter le règlement intérieur du lycée en cliquant [ici](#).



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.